

Communiqué de la FFMC 74 – Annecy le 12 mars 2018

Sécurité routière en Haute-Savoie : où va l'argent du contribuable ?

Non la FFMC 74 n'est pas financée par la préfecture de Haute-Savoie !

Lors de la manifestation du 24 février dernier, réunissant à Annecy plus de 300 motards et 50 automobilistes opposés à la réduction de la vitesse à 80km/h sur les routes départementales, le Préfet de Haute-Savoie a accueilli de manière très énervée les 3 délégués du Collectif des Usagers de la Route (CUR 74) et a annulé l'entrevue qui était prévue en préfecture. Constatant que l'un des membres de la délégation représentait l'antenne 74 de la Fédération Française des Motards en Colère, (FFMC74), il s'est emporté, affirmant : "et dire qu'on vous finance !"

Eh bien, non, la préfecture ne finance pas la FFMC 74, et pour cause : cela est interdit par les statuts de la FFMC 74 qui ne peut recevoir aucune subvention de fonctionnement !

Par contre, la FFMC 74 a obtenu que le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2017 finance l'achat de 1000 exemplaires d'une brochure diffusée lors des actions **Éducation Routière pour la Jeunesse (ERJ)**. Ces actions de sensibilisation/formation à la sécurité des 2 roues motorisés, conçues par la FFMC et organisées bénévolement par des intervenants de la FFMC 74, s'adressent aux élèves de collèges. Elles ont concerné 1000 élèves en Haute-Savoie en 2016-2017 et ont reçu un accueil très favorable des participants et de leurs équipes pédagogiques.

Comment sont utilisés les fonds PDASR alloués à la Sécurité Routière en Haute-Savoie ?

Le service Sécurité Routière de la préfecture reçoit chaque année des fonds (plus de 30000 €) pour financer les actions du PDASR. Certaines de ces actions sont proposées par des associations à but non lucratif (dont la FFMC 74). **Depuis 3 ans, la FFMC 74 demande que soient rendus publics les budgets des actions financées par la PDASR, dès lors qu'une association est partie prenante. Et depuis 3 ans, nous attendons ces chiffres.**

Pourquoi ne sont-ils pas communiqués ? M. le Préfet, rendez publiques ces informations !

Note : les comptes de la FFMC 74 sont présentés chaque année à l'approbation de ses adhérents en assemblée générale et sont disponibles sur notre site Internet.

Fédération Française des Motards en Colère

FFMC 74 - Antenne de Haute-Savoie - 71, avenue de Genève – 74000 ANNECY – Tél. 06.82.29.14.71

ffmc74@ffmc.fr - <http://www.ffmc74.fr>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

